



MASTER EN ALTERNANCE
BUSINESS ANALYST

2023-24
**GUIDE POUR LES
ALTERNANTS**

Table des matières

1. Le métier de Business Analyst	3
2. Organisation de la formation	5
Activités d'enseignement	6
Apprentissages en entreprise	6
3. Les conditions d'accès	7
4. Les unités d'enseignement en détail	9
1MBA	9
2MBA	12
Compléments au programme	14
5. Stage et mémoire	16
Le stage	17
Le mémoire	17
6. Calendriers académiques	18
7. Documents administratifs	21
La Proposition de stage	21
La Convention d'immersion professionnelle (CIP)	22
La Convention académique d'alternance	23
Rupture des conventions	24
8. Trouver et valider son stage - itinéraire	25
Contact	26

1. Le métier de Business Analyst

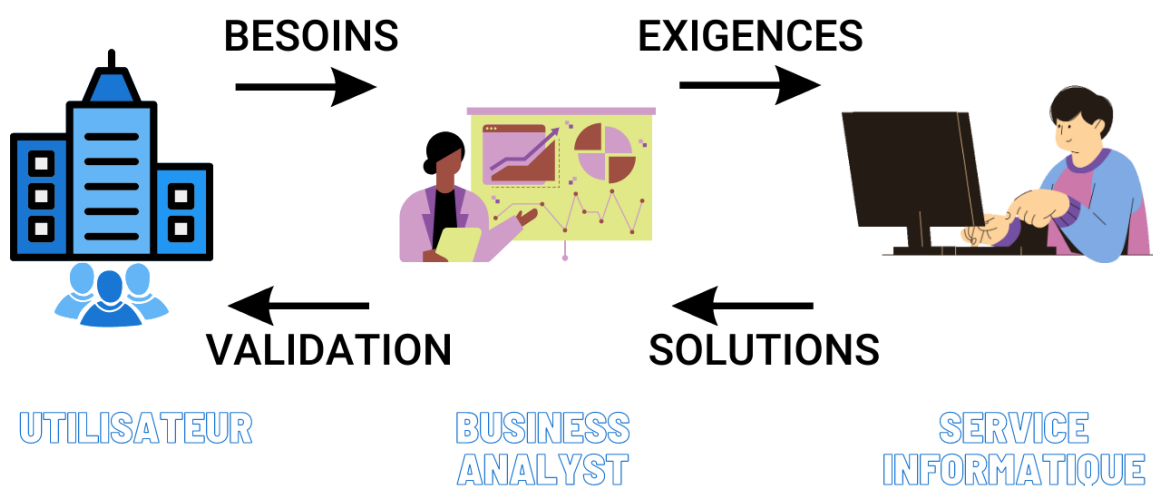
*Vous voulez participer à la **transformation digitale des entreprises** ?
Vous aimez **communiquer avec les utilisateurs et les informaticiens** ?
Vous disposez de solides **affinités avec les technologies informatiques**
et de **bonnes bases en anglais et en néerlandais** ?
Alors ce master est fait pour vous !*

Le master en Business Analyst est organisé **en alternance par l'ICHEC et l'ECAM**.

Il combine, à parts égales, un stage rémunéré en entreprise et des enseignements poussés en business analyse, en technologie informatique et en management.

Cette formation offre des perspectives attractives de carrière dans tous les secteurs économiques : industrie, secteur public, audit, banques, assurances, ...

Le Business Analyst intervient dans des **projets de développement informatique** : il définit d'abord les attentes d'un futur système informatique avec les utilisateurs ; il interagit ensuite avec les informaticiens pour construire ce système et le valider.



Les Business Analysts sont préparés à occuper une fonction centrée sur la transformation digitale. Ils seront capables d'optimiser, de formaliser et d'automatiser les processus d'affaires en activant les technologies digitales les plus performantes.

Pour cela, les alternants vont développer les objectifs d'apprentissage visés par le master à travers les cours et le stage :



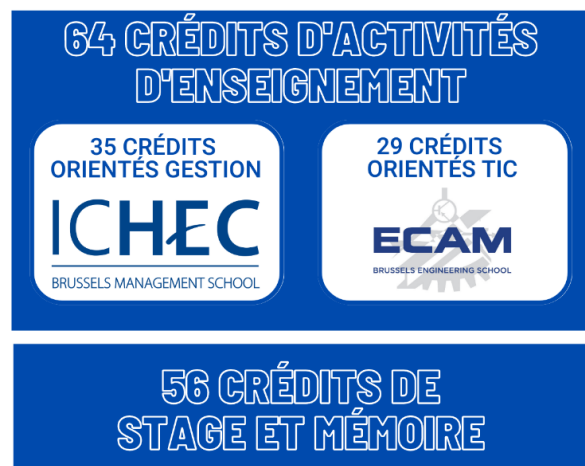
Plus spécifiquement, le stage contribue à acquérir les compétences suivantes :

Objectifs	Stage 1 MBA	Stage 2 MBA
Analyser et modéliser	Analyser les systèmes en place	
	Participer à des analyses des besoins et à leur modélisation	
Concevoir et développer des solutions	Comprendre les approches de conception et de développement de solutions informatiques et observer leur mise en œuvre	Concevoir des solutions et accompagner leur développement technique avec les différents acteurs du projet
Collaborer	Participer aux réunions Produire des rapports écrits	Animer des réunions
	S'intégrer dans une équipe d'un projet informatique	Gérer un groupe d'acteurs du projet
Gérer un projet	Participer à des projets en tant que Business Analyst	Assister le chef de projet dans la gestion des projets TIC, et assumer le rôle de chef de projet côté utilisateurs
Optimiser		Etudier les perspectives d'évolution en termes métier et TIC
Participer à la stratégie de gouvernance		Assister le chef de projet dans l'alignement des projets TIC par rapport à la stratégie d'entreprise

2. Organisation de la formation

La formation est dispensée en alternance et comporte **64 crédits d'activités d'enseignement et 56 crédits d'expériences en entreprise** (stage rémunéré et mémoire).

La formation en entreprise fournit à l'alternant un terrain d'expérimentation des concepts enseignés en auditoire. L'alternant acquiert alors une première et solide expérience en phase avec les attentes des entreprises.



L'enseignement porte conjointement sur **la business analyse, les TIC et la gestion**. Cette association originale permet aux alternants d'acquérir les compétences du Business Analyst en comprenant le fonctionnement de l'entreprise et le rôle des TIC dans la création de valeur.



Activités d'enseignement (64 crédits)

Première année du master 1 MBA		
Conception et développement logiciel	6 crédits	ECAM
Structure de données	5 crédits	ECAM
Architecture web	6 crédits	ECAM
Stratégie digitale	5 crédits	ICHEC
Gestion de projets informatiques	5 crédits	ICHEC
Ingénierie des exigences	5 crédits	ICHEC
Mathématiques pour la business analyse	5 crédits	ICHEC
Deuxième année du master 2 MBA		
Architecture réseau et sécurité	6 crédits	ECAM
Projet intégrateur	6 crédits	ECAM
Stratégie et gouvernance TIC	5 crédits	ICHEC
Aide à la décision	5 crédits	ICHEC
Néerlandais	5 crédits	ICHEC

Apprentissages en entreprise (56 crédits)

Première année du master 1MBA		
Projet en entreprise (année 1)	16 crédits	ICHEC/ECAM
Rapport de stage	7 crédits	ICHEC/ECAM
Deuxième année du master 2MBA		
Projet en entreprise (année 2)	15 crédits	ICHEC/ECAM
Mémoire en Business Analyst	18 crédits	ICHEC/ECAM



3. Les conditions d'accès

Le master est un **programme orphelin**, car il ne présuppose pas un diplôme de bachelier spécifique. Cependant, **des affinités pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont fortement recommandées, ainsi qu'un niveau minimum B1 en néerlandais et B2 en anglais.**

Le master est accessible aux titulaires de diplômes suivants délivrés par la Fédération Wallonie-Bruxelles¹ :

Bacheliers de type court	Ecriture multimédia, Gestion des ressources humaines, Commerce et développement, Comptabilité, E-business, Marketing, Informatique et systèmes, Informatique de gestion, Commerce extérieur
Bacheliers de type long ou universitaires	Information et communication, Sciences économiques, Gestion d'entreprise, Ingénieur commercial et/ de gestion, Sciences de l'ingénieur industriel, Sciences de l'ingénieur
Masters	Communication, Gestion de l'entreprise, Sciences économiques, Sciences commerciales, Ingénieur commercial ou de gestion, Sciences de l'ingénieur industriel

Après évaluation positive de leur dossier d'inscription, les titulaires de ces diplômes peuvent être admis en fonction de leur cursus antérieur avec **un complément de maximum 12 crédits de prérequis** en gestion et en informatique et de 10 crédits en langue :

Compléments au programme		
Les fondements de la stratégie d'entreprise	3 crédits	ICHEC
Anglais niveau B2	5 crédits	ICHEC
Néerlandais niveau B1	5 crédits	ICHEC
Programmation	3 crédits	ECAM
Technologie web	3 crédits	ECAM

¹ L'accès aux titulaires d'autres diplômes sera examiné sur base de leur dossier d'inscription.

SPÉCIFICITÉ DU NÉERLANDAIS :

A l'inscription, tous les étudiants auront d'office le complément de Néerlandais niveau B1 et l'UE du programme Néerlandais niveau B2 à leur PAE.

Ils pourront alors demander une dispense pour le Néerlandais niveau B2 sur base de leur parcours antérieur (cours estimés équivalents et preuve de réussite).

Si la demande de dispense est acceptée, le Néerlandais niveau B1 sera enlevé du PAE et la dispense pour le Néerlandais niveau B2 sera accordée.

Les étudiants dont le parcours antérieur ne démontre pas l'acquisition du niveau B2 en néerlandais participeront obligatoirement à un test oral au début de l'année académique pour évaluer leur niveau.

Si le niveau B1 n'est pas atteint, l'étudiant suivra le cours de Néerlandais niveau B1 en 1^{ère} master, et le cours de Néerlandais niveau B2 en 2^{ème} master.

Si le test démontre que l'étudiant possède le niveau B1, alors il suivra uniquement le cours de Néerlandais niveau B2 en 1^{ère} master et le Néerlandais niveau B1 sera enlevé du PAE.



4. Les unités d'enseignement en détail

1 MBA

La première année du master inclut des **enseignements orientés TIC** qui portent sur le bagage technique essentiel pour le Business Analyst. L'étudiant sera alors capable de collaborer efficacement avec les spécialistes techniques et il pourra appréhender les TIC en cernant leurs apports potentiels pour l'entreprise.

Conception et développement logiciel (6 crédits - 21BA060)	
L'unité d'enseignement vise à donner aux étudiants les outils nécessaires à l'analyse, la conception et le développement de solutions logicielles adaptées aux besoins de l'entreprise. Acquis d'apprentissage spécifiques	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Analyser l'architecture logicielle existante - Identifier les besoins fonctionnels et non fonctionnels - Formaliser les besoins fonctionnels sous forme de diagrammes - Définir les conventions de codage, les bonnes pratiques et les outils permettant de vérifier la qualité du code - Modéliser une solution orientée objet - Modéliser une architecture orientée service - UML : diagrammes de classe, de séquence et d'activité - Cahier des charges et spécifications - Objet, classe et encapsulation - Association : composition, agrégation, héritage - Polymorphisme, interface et classe abstraite - Design patterns : itérateur, décorateur, stratégie, observable - Gestion de projet : versioning, debugging, testing et profiling - Qualité de code et bonnes pratiques - Architecture orientée service ; SOA, ERP et ESB
Structures de données (5 crédits - 21BA050)	
L'unité d'enseignement cible la maîtrise d'un système de gestion de base de données, la capacité à concevoir un modèle de données et à le mettre en œuvre pour une utilisation ultérieure dans le cadre de développements logiciels.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Analyser les structures d'information existantes - Identifier les besoins d'évolution des structures de données - Formaliser les besoins de stockage de données - Contribuer au choix d'un stockage de données - Assurer la disponibilité des données - Réaliser un modèle relationnel - Structures de données balisées XML et structurées JSON - Structures des fichiers séquentiels et des fichiers à accès direct, principe des index - Conception d'un modèle relationnel - Utilisation d'un SGBD - Installation et configuration d'un serveur de base de données - Création d'une base de données, requêtes SQL

Architecture Web (6 crédits - 21BA040)

Cette unité d'enseignement a pour objectif de comprendre les différentes architectures d'une application web.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés :

- Identifier les contraintes spécifiques au développement web
- Formaliser les besoins sous forme de mockup
- Identifier les failles de sécurité potentielles
- Contribuer à la conception de l'architecture d'un site web tant pour le côté serveur que le côté client
- Conception d'une interface et ergonomie web
- Architecture MVC (Model View Controller)
- API REST (Application Programming Interface)
- Architecture SPA (Single Page Application)



Les **enseignements orientés gestion** amènent l'étudiant à maîtriser les disciplines essentielles du métier de Business Analyst pour s'impliquer proactivement dans un projet d'entreprise.

Ingénierie des exigences (5 crédits - 21BA030))	
L'unité d'enseignement traite de l'explicitation des besoins métier selon une démarche de collecte, d'analyse critique et de représentation des besoins en matière de TIC. L'étudiant développera aussi des compétences relationnelles, comme le dialogue avec l'utilisateur, et des compétences techniques, comme la maîtrise des techniques de modélisation. La plupart des concepts abordés sont mis en pratique à travers des exercices et des études de cas.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Ingénierie logicielle et des exigences (IE) - Activités détaillées de l'IE : de l'éllicitation à la validation - Spécification des exigences : user stories, etc. - IE orientée vers les buts - Modélisation graphique : cas d'utilisation, diagramme d'activité et - Introduction au BPMN - Introduction aux tests
Gestion de projets informatiques (5 crédits - 21BA020)	
L'unité d'enseignement s'inscrit dans le concept large de transformation digitale. Précisément, l'intention est de préparer les étudiants à prendre une part active dans les projets de transformation digitale qu'entreprendra leur future organisation, voire à en assurer le pilotage. Donc à devenir des acteurs de changement plutôt que de le subir.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Les notions de base et les notions générales : projet, acteurs, environnement de projet, etc. - La planification, l'exécution et le suivi d'un projet : phases, gestion de l'intégration, gestion du contenu, cadrage et gestion du changement, échéancier, budget, qualité, risques - Les méthodes : 'traditionnelles' ou 'waterfall', Agile, Scrum
Stratégie digitale (5 crédits - 21BA010)	
L'unité d'enseignement vise à identifier et à expliquer les enjeux du digital et l'impact du numérique sur la gestion des organisations. Il détaille les modèles d'affaires et les processus correspondants portés par le digital. L'étudiant développera des compétences de définition, de justification et de déploiement d'une stratégie digitale.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Technologies digitales - Propriétés économiques de l'Internet et de l'économie digitale - Enjeux et impacts stratégiques et tactiques - Les modèles d'affaires du digital - Expérience et parcours client omnicanal - Éléments de Marketing digital - Introduction au RGPD - Introduction à la Blockchain - Introduction au Thinking Design
Mathématiques pour la business analyse (5 crédits)	
Cette unité d'enseignement a comme objectif de développer chez les étudiants les capacités suivantes : - Donner du sens aux concepts étudiés, aussi bien dans le cadre des mathématiques que comme outils au service de l'économie ; - Exercer le raisonnement (créer des liens entre les concepts) ; - Transférer des concepts, des propriétés dans des situations neuves ; - Être rigoureux et cohérent dans une argumentation - Faire preuve de créativité ; - Communiquer efficacement un raisonnement, un résultat.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Calcul Matriciel : - Manipulation des sommations - Opérations sur les matrices - Déterminants et matrices inverses - Algèbre Linéaire : - Espaces vectoriels $\mathbb{R}^n$ (bases et coordonnées) - Applications linéaires - Valeurs/Vecteurs propres - Diagonalisation - Algorithmique - Statistiques

2 MBA

La deuxième année compte moins de crédits d'enseignement académique que la première pour offrir à l'étudiant de larges périodes de stage et lui permettre de réaliser son **mémoire de fin d'étude**.

Les enseignements de la deuxième année complètent la formation de l'étudiant et l'invitent à intégrer l'ensemble de ses connaissances à travers une **prise de recul critique et créatrice**.

Architecture réseau et sécurité (6 crédits - 22BA010)	
Cette unité d'enseignement permet la compréhension générale des réseaux informatiques. Elle aborde également la virtualisation et le data center. La problématique de la sécurité hardware et software est également abordée.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Analyser la structure d'un réseau existant - Identifier les besoins exprimés - Formaliser les besoins - Prendre en compte tant dans l'analyse que la conception la sécurité physique et logiciel - Réaliser une veille technologique - Comprendre le fonctionnement et les missions d'un système d'exploitation - Bases des structures réseaux - Les architecture réseaux - La configuration et l'administration - La virtualisation - Quelques séminaires consacrés aux Data Center, à l'IOT et à la téléphonie IP - Sécurité
Projet intégrateur (6 crédits - 22BA0201)	
Cette UE permet à travers un projet à réaliser en groupe de mettre en œuvre et de s'appropriier l'ensemble des UE du programme.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : - Analyser la situation existante au point de vue logiciel et structures de données - Identifier et formaliser les besoins exprimés - Contribuer à la conception d'une application OO - Prendre en compte tant dans l'analyse que la conception la sécurité physique et logiciel - Traiter les problématiques réseaux - Gérer un projet en utilisant une méthodologie agile - Gestion de projet en équipe Méthode : - Présentation du cas - Travail en groupe - Rencontre du "client" à chaque itération - Rencontre des coachs professionnels - Rencontre des enseignants experts - Rédaction d'un dossier - Présentation des résultats

Aide à la décision (5 crédits - 22BA030)	
L'unité d'enseignement montre comment exploiter de larges volumes de données digitales pour produire l'information utile aux gestionnaires pour leurs prises de décision. À l'issue du cours l'étudiant sera à même de choisir et d'appliquer une technique quantitative pour répondre une question posée à partir de données existantes.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Introduction à l'aide à la décision • Outil d'analyse quantitative (R-project) : techniques classiques de statistique, méthodes exploratoires, visualisation de données, analyse en composantes principales, clustering, partitionnement, graphes, Text Mining • Méthodes Prédictives : régressions, règles d'association, classification, Sentiment Analysis
Stratégie et gouvernance TIC (5 crédits - 22BA040 – Q1)	
L'unité d'enseignement aborde les différentes stratégies TIC et les principaux modèles de gouvernance de la fonction TIC. L'étudiant pourra comprendre et évaluer la stratégie et la politique digitales d'une organisation, le domaine de la transformation digitale, afin d'optimiser la gestion des services et des opérations TIC.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Définition et rôles de la stratégie et de la gouvernance TIC • Approches de la gouvernance • Référentiels ISO, Cobit et Itil • Gestion de la fonction IT • Gestion du changement et de l'innovation
Néerlandais – niveau B2 (5 crédits - 21BA070)	
L'unité d'enseignement vise à atteindre le niveau linguistique B2 tel que décrit dans le Cadre Commun de Référence Européen. La langue sera utilisée comme outil de communication et de gestion. L'étudiant sera préparé à communiquer dans des contextes généraux et professionnels. L'étudiant s'intégrera dans les enseignements ICHEC en l'horaire décalé. L'UE exige un prérequis de niveau B1.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Grammaire et vocabulaire • Exercices communicatifs • Présentations orales et écrites



Compléments au programme

Le programme de l'étudiant pourrait être complété par les compléments suivants **en fonction de son parcours antérieur**.

Les fondements de la stratégie d'entreprise (3 crédits - 21PBA100)	
L'unité d'enseignement est une introduction à la stratégie d'entreprise à travers le prisme de la gestion stratégique. Il couvre les concepts et théories clés dans ce domaine et la manière dont ils peuvent être appliqués à des situations réelles d'entreprise. Ce cours vise à présenter une vision large et intégrée de la stratégie et de la gestion stratégique dans les organisations.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Qu'est-ce que la stratégie ? • Analyse stratégique • Formulation de la stratégie • Mise en œuvre de la stratégie
Technologie Web (3 crédits - 21PBA122)	
Cette unité d'enseignement a pour objectif de comprendre comment fonctionne une page web et de découvrir les différents langages utilisés couramment. Il permet ainsi de disposer des bases pour suivre l'UE consacrée à l'« Architecture web ».	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Fonctionnement de l'internet (protocole et serveur web) • Les bases du langage HTML • Les bases du langage CSS (Cascade Style Sheet) • Les bases du langage JavaScript
Programmation (3 crédits - 21PBA112)	
Cette unité d'enseignement aborde, à ceux dont le bagage en informatique est lacunaire ou lointain, les bases de la programmation procédurale. L'étudiant y découvrira les bases de la programmation et s'exercera à développer des programmes élémentaires. Elle se déroule principalement en ligne ponctuée de moments de coaching. Cette unité d'enseignement a pour but de donner les bases pour les unités d'enseignement d'architecture web et de conception et développement logiciel.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Outil de développements • Les variables et type de données • Tableaux et listes • Les fonctions prédéfinies • Les fonctions • Instruction de contrôle : conditionnelle, répétitive • Gestion des exceptions • Programmation graphique • Manipulation des fichiers • Algorithmes élémentaires
Néerlandais – niveau B1 (5 crédits - 21PBA160)	
L'unité d'enseignement prépare l'étudiant à accéder à la littérature scientifique technique, puis à communiquer oralement et par écrit dans des contextes généraux et professionnels. L'UE suppose un prérequis de niveau A2.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Grammaire et vocabulaire • Exercices communicatifs • Présentations orales et écrites
Anglais niveau B2 (5 crédits - 21PBA080)	
L'unité d'enseignement prépare l'étudiant à accéder à la littérature scientifique technique, puis à communiquer oralement et par écrit dans des contextes généraux et professionnels. L'UE exige un prérequis de niveau B1.	Acquis d'apprentissage spécifiques visés : • Grammaire et vocabulaire • Exercices communicatifs • Présentations orales et écrites



5. Stage et mémoire

Information complète dans [le Guide pour les entreprises](#) et dans le [Vade-mecum Master en Business Analyst](#).

Conformément au [Décret sur l'alternance](#) dans l'enseignement supérieur, voté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 30 juin 2016, tout étudiant inscrit au master Business analyst en alternance doit effectuer un stage en entreprise, au cours de chaque année du master, d'une durée correspondant au minimum à 40% de la formation totale.

L'étudiant effectuera ainsi près de **200 jours de stage** sur une période de 2 ans.

La formation comprend donc deux lieux d'apprentissage, à savoir :

1. l'établissement d'enseignement supérieur (EES) et
2. l'entreprise de stage.

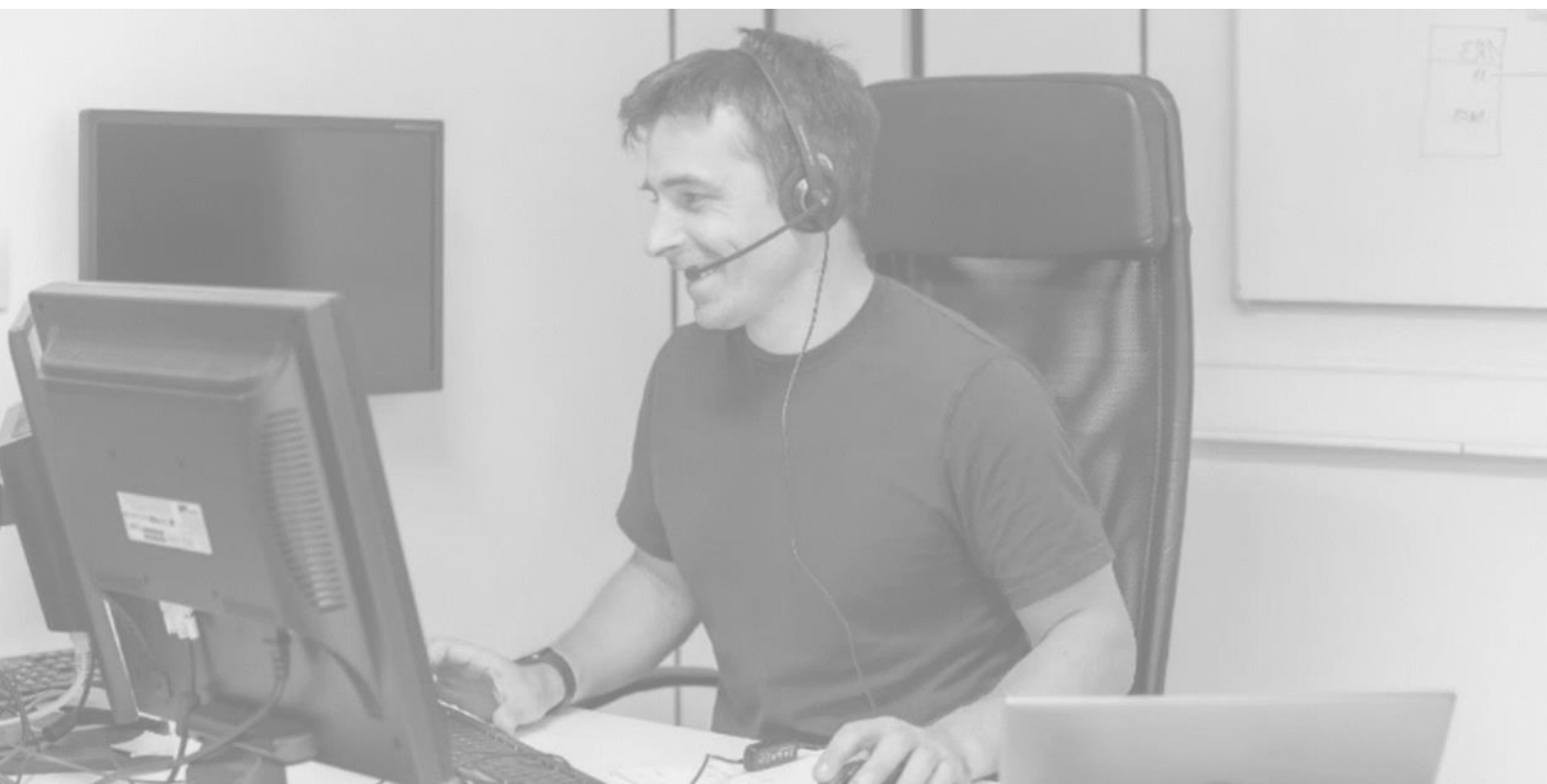
Le stage et le mémoire (56 crédits) se déroulent sur les 2 années du master.

Les UE correspondantes sont :

- Projet en entreprise (16 crédits - 21BA092 – 1MBA)
- Rapport de stage (7 crédits - 21BA095 – 1MBA)
- Projet en entreprise (15 crédits - 22BA055 – 2MBA)
- Mémoire en Business Analyst (18 crédits - 22BA060 – 2MBA)

À NOTER :

La recherche du stage incombe à l'étudiant.



Le stage

Le stage vise à intégrer l'alternant dans des projets d'entreprise et à lui confier des tâches et des responsabilités qui lui permettront d'acquérir les compétences de Business Analyst, et essentiellement :

- de s'insérer dans l'entreprise ;
- de se familiariser avec le monde professionnel ;
- de développer ses compétences à travers des mises en situation en entreprise ;
- d'expérimenter les théories, concepts et techniques acquises en auditoire ;
- de produire des livrables utiles pour l'entreprise ;
- de travailler en équipe ;
- de communiquer professionnellement.

Durant toute la durée de son stage, l'alternant (étudiant-stagiaire) est encadré par un **superviseur institut** (ECAM ou ICHEC) et un **tuteur entreprise**. Tous ont des rôles et des responsabilités bien définis.



Le superviseur institut : il s'assure que les activités du stage s'inscrivent bien dans la formation ; il partage son expérience, conseille, guide ; il évalue les présentations, le rapport de stage, ... et il encadre le stagiaire pour son mémoire.

L'alternant : il acquiert des connaissances en auditoire et démontre un niveau universitaire. Il développe ses compétences lors du stage. Il s'implique dans l'entreprise comme un employé à part entière avec une obligation de moyens et de résultats.

Le tuteur entreprise : il précise la mission et les tâches du stagiaire ; il le suit et évalue les présentations et l'évaluation continue ; il participe à la défense du mémoire.

Tout au long de son parcours, l'alternant produit des **délivrables** regroupés dans un portfolio qui inclut notamment le cahier des charges du stage, des rapports d'activités réguliers et des inventaires des résultats obtenus.

Le mémoire

Le mémoire vise à **approfondir et/ou à concrétiser** les enseignements reçus. Ce travail doit consister en une élaboration personnelle dont la **dimension critique** ne peut jamais être absente. Il est alimenté par le stage et traite d'une **question de recherche** avec toute la rigueur académique attendue au niveau d'un master.

6. Calendriers académiques



Le cursus compte environ **100 jours de stage par an obligatoires**.

Ces jours de prestation sont répartis dans un calendrier académique comprenant également les jours de cours, les périodes de travail individuel (blocus), les évaluations (examens) et les congés scolaires.

Les parties ayant signé la convention académique d'alternance ont l'obligation de respecter ce calendrier académique.

Toute absence sur le lieu de stage doit être justifiée et ce auprès de l'entreprise mais aussi de l'établissement d'enseignement supérieur. **Chaque jour manqué doit être récupéré** et repris dans un planning de récupération ([à télécharger ici](#)).

Pour les détails, voir page 23 – A propos des absences.

À NOTER :

Durant les vacances d'été (juillet et août), l'alternant est libre, sauf seconde session. L'entreprise peut alors engager l'alternant sous un contrat d'occupation d'étudiant ou d'intérim.

Calendriers à insérer

Calendriers à insérer

7. Documents administratifs

La Proposition de stage

[A télécharger ici](#)

A faire signer obligatoirement par l'étudiant et l'entreprise

La proposition de stage engage l'étudiant et l'entreprise dans **une collaboration contractuelle de près de 200 jours**.

Ainsi, il est primordial que :

- **L'étudiant** expose à l'entreprise les attentes du stage et coconstruit, avec l'entreprise, une proposition de stage complète, compréhensible par un tiers et alignée sur les exigences du master.
- **L'entreprise** propose un stage consistant, en lien avec le master en Business Analyst, et définit une structure d'encadrement destinée à faire progresser l'étudiant.
- **L'établissement d'enseignement supérieur** valide la proposition de stage en vérifiant l'alignement du stage avec le master et les compétences visées, la consistance de la mission confiée à l'étudiant et la structure d'encadrement proposée par l'entreprise.

A cet effet, **la proposition de stage doit être envoyée par l'étudiant à l'établissement d'enseignement supérieur pour le 30/09**.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le stage doit porter sur une problématique de développements de système d'information. L'étudiant a pour mission d'assumer le rôle de Business Analyst dans des projets de développement informatique.

A ce titre, l'étudiant doit intervenir concrètement à travers :

- des contacts intenses avec les utilisateurs business pour formuler leurs exigences en matière de système d'information ;
- l'établissement des priorités et le pilotage du projet ;
- des contacts suivis avec l'équipe de développement pour leur transmettre la connaissance métier ;
- la validation de la solution informatique développée.

L'étudiant participera activement à la gestion des projets, à une réflexion stratégique et à une veille au niveau de l'IT de l'entreprise.

Pour que le stage constitue une expérience enrichissante, l'étudiant devra :

- entreprendre une **démarche réflexive** ;
- **analyser des situations complexes et proposer des solutions** concrètes aux besoins digitaux de l'entreprise.

Par ailleurs, le stage doit **contribuer à l'acquisition des compétences spécifiques du master** en Business Analyst (analyser et modéliser, participer à la stratégie de gouvernance, concevoir et développer des solutions, optimiser, gérer un projet, collaborer).

A contrario, les exemples suivants ne sont pas éligibles pour un stage de Business Analyst :

- projet limité au reporting (relevant plutôt des missions d'un data analyst) ;
- projet limité à la maintenance, à la gestion du changement ou à la formation des utilisateurs ;
- projet d'étude de marché pour l'achat d'un logiciel ;
- projet limité à des tâches administratives et routinières.

La structure organisationnelle de l'entreprise doit garantir des échanges avec de multiples utilisateurs et développeurs. Un stage purement interne au sein d'une microentreprise n'est pas éligible pour le master en Business Analyst.

La Convention d'immersion professionnelle (CIP)

Modèle [à télécharger ici](#) et à adapter au besoin

A faire signer obligatoirement par l'étudiant et l'entreprise (l'établissement d'enseignement supérieur ne signe pas)

La CIP est un document social obligatoire qui définit la **relation de travail entre l'alternant et l'entreprise** (l'objet de la CIP, le lieu d'exécution de la CIP, la période couverte par la CIP, l'horaire en entreprise, le montant de l'indemnité, les éventuels avantages, etc.).

Si l'entreprise d'accueil le juge nécessaire, elle peut ajouter un document d'accord de confidentialité.

L'entreprise doit respecter la loi du 16 mars 1971 sur le travail qui fixe notamment les temps de travail et de repos et la protection de la maternité

Si l'étudiant est amené à effectuer ses prestations de stage en dehors des horaires prévus (notamment durant le week-end ou les vacances), il doit **prévenir préalablement l'établissement d'enseignement supérieur**. Ces jours de travail seront alors **imputés sur la durée totale** du stage.

Les indemnités :

L'entreprise est tenue de verser à l'alternant, dans le cadre de sa formation en entreprise, une indemnité minimale par année académique et calculée hors indemnités fixées par ou en vertu d'autres dispositions (frais de déplacement domicile-travail, chèque-repas, ...).

Ainsi, pour 2022-23, l'indemnité atteint au minimum la somme de 8600 euros brut.

L'entreprise, identifiée dans la convention d'immersion professionnelle, est tenue de verser à l'alternant, dans le cadre de sa formation, une **indemnité mensuelle minimale de 860 euros brut²**.

L'**indexation** de l'indemnité n'a lieu qu'un fois par année académique, le **14 septembre**.

À PROPOS DES ALLOCATIONS FAMILIALES :

Depuis 2019, suite aux différentes réformes institutionnelles, les montants à partir desquels l'alternant cesse d'avoir droit aux allocations sont différents selon son domicile en Belgique.

[Site internet belgium.be](http://Site.internet.belgium.be)

Il faut donc systématiquement se renseigner sur les sites des opérateurs publics en charge des allocations familiales :

- [Région bruxelloise](#)
- [Région wallonne](#)
- [Région flamande](#)
- [Communauté germanophone](#)

Dans la majorité des cas, les alternants en CIP étant considérés comme des apprentis par les services de la sécurité sociale, les parents (ou les ayants-droit de l'alternant) **perdent** le droit de percevoir les allocations familiales.

² [Vademecum de la ministre Glatigny](#) p.27

La Convention académique d'alternance

Base³ [à télécharger ici](#)

Pré-complétée par l'établissement d'enseignement supérieur et à faire signer obligatoirement par l'étudiant, l'entreprise et l'établissement d'enseignement supérieur

La convention académique précise le projet pédagogique et les missions de chacun. Il s'agit d'une convention tripartite liant l'étudiant, l'établissement d'enseignement supérieur et l'entreprise d'accueil.

Les grands points abordés dans cette convention concernent :

- l'identification du représentant de l'entreprise, du tuteur entreprise ainsi que du superviseur institut ;
- le principe de l'alternance et structuration du cursus ;
- l'articulation des crédits et heures de formation ;
- l'organisation du cursus en entreprise ;
- l'engagement de l'entreprise ;
- le tutorat et supervision ;
- le suivi et évaluation ;
- les assurances ;
- les engagements de l'étudiant par rapport à l'entreprise et
- le règlement des conflits.

3 annexes accompagnent cette convention académique d'alternance afin de fournir **le vademecum stage-mémoire** complet, le document de **récupération des absences** et le détail du **calendrier académique**.

Une fois signée, cette convention **finalise l'inscription** de l'étudiant.

À NOTER :

Tout changement de tuteur entreprise, de superviseur institut, de lieu de stage, ... doit être signalé à l'EES et faire l'objet d'un **avenant** à cette convention.

À PROPOS DES ABSENCES :

[Vademecum de la ministre Glatigny](#) p.32

Planning de récupération [à télécharger ici](#)

Le but de l'enseignement en alternance est que l'alternant bénéficie d'une formation en entreprise d'une durée nécessaire pour l'acquisition des compétences. Dès lors, en cas d'incapacité de travail, la convention est **prolongée du nombre de jours d'absence**, en accord avec l'entreprise et l'alternant.

Le planning de récupération complété sera ensuite envoyé à l'établissement d'enseignement supérieur.

³ Ce modèle a été adopté par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rupture des conventions

[Vademecum de la ministre Glatigny](#) p.37

APPLICATION DU DROIT COMMUN DES CONTRATS DE TRAVAIL

Selon les principes de droit et les cas prévus par la convention académique, il peut y avoir rupture :

1. au terme de la durée fixée dans le présent contrat d'alternance (rupture de plein droit) ;
2. en cas de décès de l'apprenant ou de la personne signataire du contrat d'alternance mandatée pour engager la responsabilité soit de l'entreprise soit du tuteur (rupture de plein droit) ;
3. en cas de force majeure rendant définitivement impossible l'exécution du contrat ;
4. en cas de cessation d'activité, de faillite, de fusion, de scission, de cession, d'absorption de l'entreprise ou de changement de statut d'entreprise, à moins que la convention d'alternance ne soit reprise par l'entreprise reprenneuse ;
5. en cas de manquement grave de la part de l'alternant ou de l'entreprise ; lorsque le contrat est résilié pour manquement grave dans le chef de l'alternant, les règles en matière de licenciement pour motif grave d'un travailleur salarié sont d'application ;
6. en cas de rupture de commun accord pour inadaptation/inadéquation au poste de travail (voir ci-dessous).

CONFLIT OU INADÉQUATION

Les conventions peuvent aussi être rompues lorsque des arguments objectivés tendent à démontrer que des doutes sérieux surgissent quant au fait que la formation puisse être terminée.

Les motifs de l'éventuelle résiliation doivent être notifiés, dans les meilleurs délais, à l'autre partie, ainsi qu'au superviseur, par écrit, de façon circonstanciée, avant la phase de conciliation entre les parties (voir ci-dessous).

PHASE DE CONCILIATION ENTRE LES PARTIES

(ALTERNANT – ENTREPRISE – SUPERVISEUR - EES)

La partie désireuse de rompre la CIP doit organiser une réunion de **médiation** impliquant **au minima** l'alternant, le tuteur entreprise, le superviseur institut et la responsable des stages BA.

Dans les rares cas où la concertation échoue, et si les arguments avancés par les uns et les autres tendent à démontrer que le stage ne peut plus répondre aux objectifs de formation, la responsable du suivi des stages peut, moyennant l'accord de toutes les parties, engager une procédure de rupture des conventions de stage.

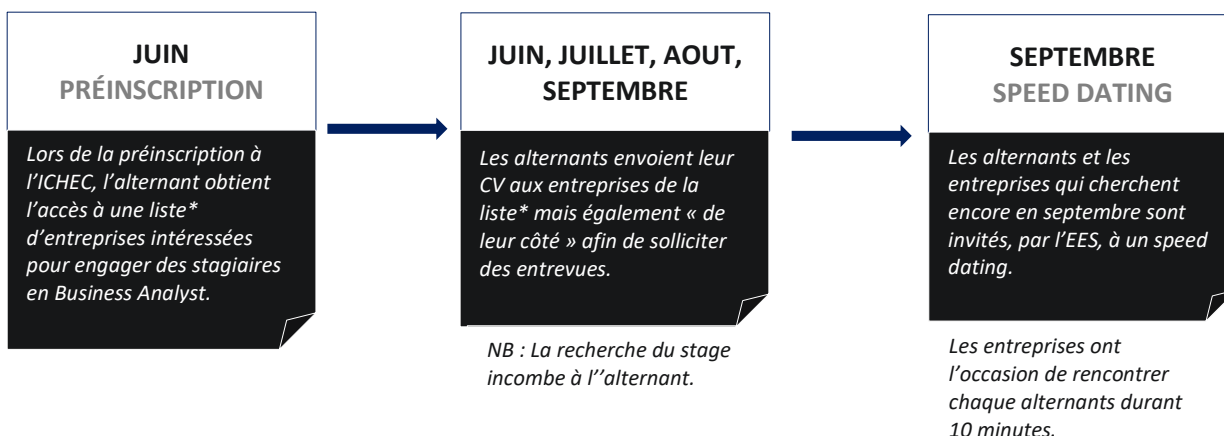
Les parties peuvent alors conclure une rupture de commun accord, **avec ou sans prestation d'un préavis**.

Dans tous les cas, la rupture prématurée ou l'interruption de l'immersion professionnelle avant la date d'échéance est toujours soumise à l'approbation de l'établissement d'enseignement supérieur après avoir entendu les parties.

En aucun cas, l'alternant ne peut décider seul de mettre fin à son stage sans solliciter une concertation préalable, sous peine de se voir attribuer une note de 0/20 pour toutes les évaluations liées au stage.

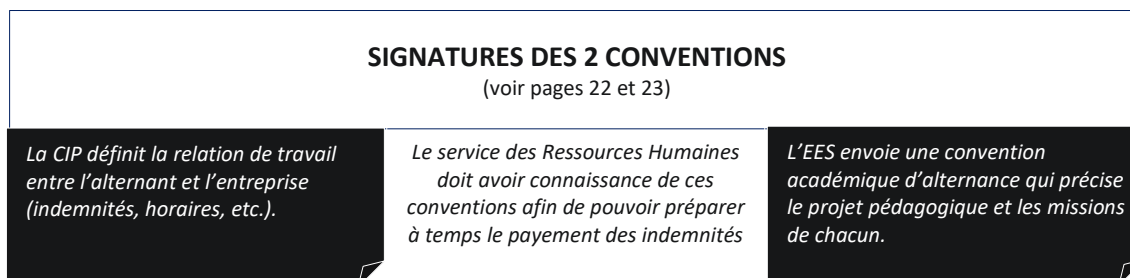
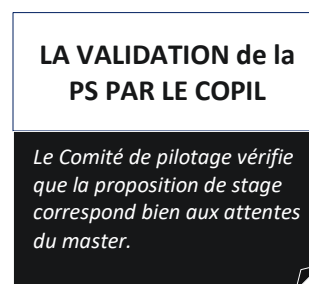
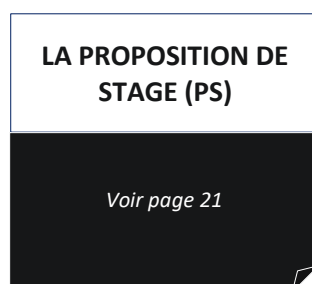
7. Trouver et valider son stage - itinéraire

RECHERCHE D'UN STAGE :



STAGE TROUVÉ :

La PS doit être envoyée par l'alternant à l'établissement d'enseignement supérieur fin septembre. Passé cette date, et jusqu'à la mi-octobre, l'alternant devra adresser un courrier au Président du jury. Dans son courrier, l'alternant motivera les causes de son retard et joindra sa PS. Le Président du jury remettra sa décision fin octobre.



AU CAS OÙ AUCUN STAGE N'A ÉTÉ TROUVÉ :

L'ICHEC procède alors à la **désinscription** de l'alternant.

Contacts

Inscriptions :

<https://www.ichec.be/fr/inscriptions>

Information sur le programme

Bureau « info.études » de l'ICHEC

Courriel : info@ichec.be

Tel : +322 739 38 00

Adresse : Boulevard Brand Whitlock 6 - 1150 Bruxelles

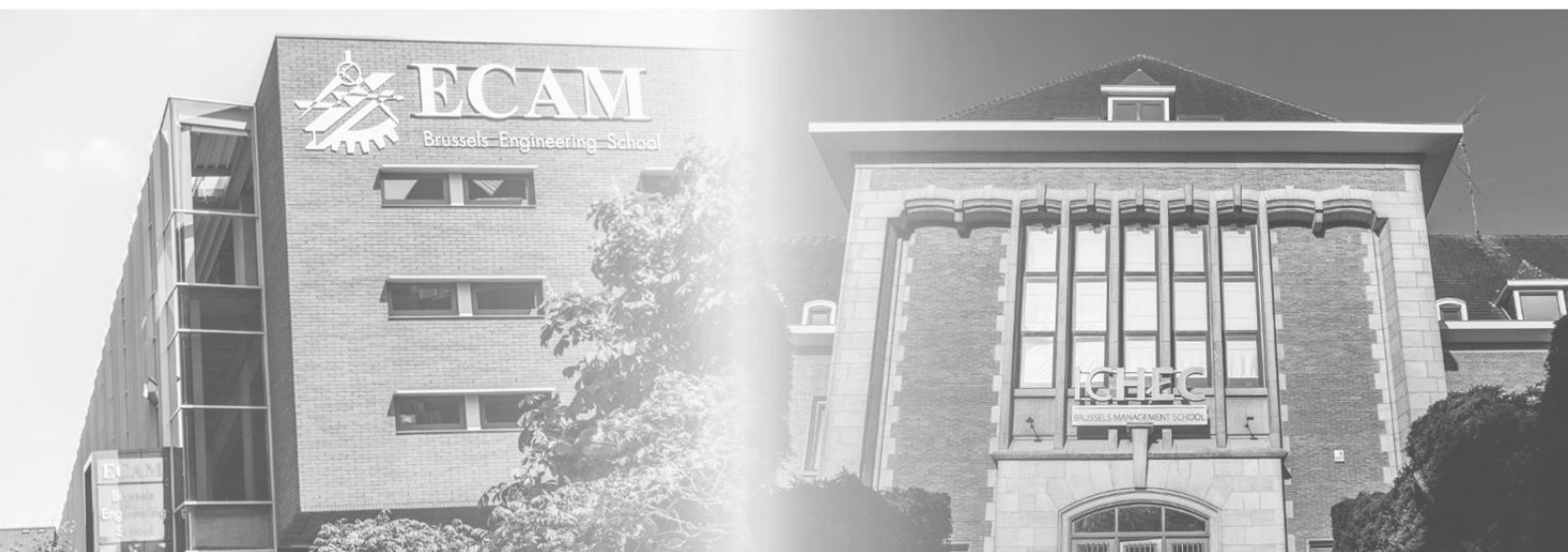
Information sur le stage

Magali Lecoq

Courriel : mlc@ecam.be

Tel : +322 541 48 62

Bureau : 2F43 (ECAM, 50 Promenade de l'Alma – 1200 Bruxelles)



ICHEC
BRUSSELS MANAGEMENT SCHOOL

ECAM
BRUSSELS ENGINEERING SCHOOL

HAUTE
ICHEC
ECAM
ISFSC
ÉCOLE

Mise à jour le 07/03/23

Remarque importante : toutes les informations de ce document sont présentées à titre informatif et peuvent être soumises à modification sans préavis.